

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE À LA PRACTIQUE DES SPORTS D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPÉTITION

### FICHE D'INSCRIPTION

Saison 20\_\_ - 20\_\_ Ceinture : \_\_\_\_\_

Je soussigné Dr \_\_\_\_\_, certifie avoir

examiné (M, Mme, Mlle) \_\_\_\_\_

né(è) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_, demeurant à \_\_\_\_\_

et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique des arts  
martiaux (*Kyokushinkai*) en entraînement, compétition technique,  
enseignement\*.

*Pour le club : Ecole du Karaté d'Oyama.*

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_.

(*Cachet et signature*)

N.B.: (M, Mme, Mlle)\* \_\_\_\_\_  
(porté, ne porté pas\*) de lentilles de correction.

*(\*)Payer si besoin, la ou les mentions inutiles.*

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

*Indispensable. Il permet votre inscription au site web du club et vous donne l'accès  
complet aux informations réservées aux adhérents.*

LICENCE : 33€

COTISATION :  MENSUELLE  À LA SEANCE

L'inscription implique lecture du règlement intérieur du club et l'acceptation de ses  
termes.

Signature \_\_\_\_\_ Signature du responsable légal (mineurs)

Pour tous renseignements concernant les contre indications officielles  
absolues ou relatives à la pratique du Kyokushin Karaté, ainsi que les  
obligations légales concernant le pratiquant et le médecin concerné :  
Fédération Française de Karaté - Commission médicale 122, rue de la  
Tombe Issoire - 75014 - Paris - Tél: 01 41 17 44 40

Les membres retrouveront leur photo dans un article qui leur est consacré.  
Pour toute modification concernant votre droit à l'image ou d'une personne  
dont vous êtes le représentant légal veuillez contacter le webmaster :  
[postmaster@kyokushin-guadeloupe.com](mailto:postmaster@kyokushin-guadeloupe.com)

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

*Rappelez vous que vous pratiquez un art martial japonais, ces règles sont basées sur la courtoisie et le respect. Littéralement Dojo signifie « Lieu pour trouver la voie ». Il faut le considérer comme un lieu sacré, un endroit propice à l'étude des arts martiaux.*

## ADHÉSION

I- Est considéré comme membre de l'association, toute personne étant à jour de ses cotisations et détentrice de sa licence sportive. Le futur membre doit prendre connaissance du règlement intérieur et y apposer sa signature lors de l'inscription (ajouter celle du responsable légal pour les mineurs). La mention lu et approuvée devant être apposée sur cet engagement d'entrée.

II- Lorsque vous entrez ou sortez du *dojo* ou salle d'entraînement, toujours y faire face et saluer en prononçant *OSU*. La notion de respect est fondamentale. C'est la raison pour laquelle on entendra souvent dans la salle le mot « *OSU* » signifiant la patience et le respect du pratiquant.

## PONCTUALITÉ ET ASSIDUITÉ

III- L'élève devra s'efforcer d'arriver en salle (en tenue) au moins dix minutes avant le début du cours. Les heures d'entraînement devront être respectées. Tout retard est proscrit. Le pratiquant arrivé en retard ne sera pas forcément accepté en cours, il devra saluer le professeur et s'expliquer. Un quart d'heure après la fin du cours, le club décline toute responsabilité vis-à-vis de l'enfant mineur dont il avait la charge.

IV- Le pratiquant du Kyokushinkai devra suivre au moins deux classes par semaine et impérativement s'entraîner en dehors des horaires des cours, seul ou avec un partenaire afin de lui assurer une rapide progression. Une période de quatre mois d'entraînement sans interruption devant être observée avant présentation à tout test de promotion.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

V- Le pratiquant ainsi que son *karaté-gi* (uniforme du pratiquant) doivent être propres en tout temps. Il doit en prendre le plus grand soin et au mieux en posséder plus d'un. Les pratiquants de sexe féminin doivent porter un t-shirt en dessous. N'enlevez aucune partie de votre *karaté-gi* pendant l'entraînement. Pour l'ajuster, retournez vous.

VI- Par mesure de sécurité de portez aucun bijou. Les ongles des mains et des pieds devront être coupés courts.

VII- Tout le monde, est responsable de s'assurer de la propreté de la salle d'entraînement. Elle devra toujours être tenue dans un état de propreté exemplaire : balayage de la salle avant ou après la classe par les élèves, sans distinction de grade.

VIII- Ne pratiquez pas le *kumite* en l'absence du professeur. L'association n'est pas responsable des dommages causés aux pratiquants effectuant des combats sans surveillance.

IX- En cas de blessure, les soins prodigués sont de première aide. Il est conseillé au pratiquant de consulter un médecin au moindre trouble, anodin ou persistant. Prière de signaler toute gêne au professeur lors des entrainements.

## COTISATIONS

X- Les cotisations sont fixées par le comité directeur et sont au choix, à la séance ou mensuelles. Les cotisations mensuelles sont payables avant le cinquième jour du mois en cours. Cette vérification est à la charge du pratiquant. Tout membre de l'association qui cesse d'en faire partie perd tout droits sur les cotisations versées. Les passages de grades sont payants ainsi que la participation à tout stage organisé dans la pure tradition Kyokushinkai.

XI- Le premier cours d'essai est toujours gratuit en l'absence du dossier d'inscription. À partir du second cours nous serons au regret, pour des raisons de d'assurance et d'organisation de ne pouvoir accepter les pratiquants qui n'auront pas remis en dossier complet.

## IDEOLOGIE

XII- Dans le *dojo*, toutes les instructions du Sensei doivent être effectuées sans discuter. Il ne vous demandera pas d'effectuer quelque chose qu'il n'a pas déjà fait lui même. Si vous n'arrivez pas ou ne comprenez pas les termes, reproduisez, lisez la terminologie et faites du mieux possible. Ayez l'esprit Kyokushin, n'abandonnez jamais.

XIII- À l'annonce des exercices demandés par le professeur, exécutez sans tarder. Ne traînez pas. Ne quittez pas votre place sans raison et sans lui demander la permission.

XIV- Observez le silence lors de votre pratique, le but étant de ne pas gêner les autres dans leur concentration. Les téléphones cellulaires doivent être éteints.

XV- L'élève de notre école doit éviter de combattre en rue. Toutefois, s'il n'est pas possible d'éviter l'affrontement, ce dernier fera face à son adversaire et devra se défendre, et ce, proportionnellement à l'agression dont il aura été victime. Pour ne pas être en contradiction avec *l'esprit du karaté*. Soyez toujours poli, ayez du respect pour les autres comme pour votre famille et montrez le bon exemple.

XVI- Vu le caractère mixte de l'association, toute relation autre que de travail est formellement interdite. L'association interdit également en son sein toute propagande et remarque d'ordre politique, religieuse, xénophobe ou raciste.

XVII- Les pratiquants devront toujours se tenir à disposition du club, afin de montrer l'efficacité de la méthode. Ils doivent faire la promotion de leur discipline. Le but étant de permettre aux pratiquants de diversifier et améliorer les niveaux techniques de confrontation par l'augmentation de l'effectif.

XVIII- Les élèves de notre école doivent suivre le règlement intérieur, ne pas manquer de respect à leur *Sensei*, *Sempai* ainsi qu'à leurs camarades sinon ils nuisent à l'esprit Kyokushin. Le pratiquant d'arts martiaux doit faire preuve d'ouverture et d'humilité, faire honneur à sa famille et chercher à être le plus aimable possible. C'est là la voie Kyokushin : améliorer et favoriser les relations humaines.

XIX- Tout manquement à ce règlement intérieur sera sanctionné. Ces sanctions pouvant aller du simple avertissement à l'exclusion en passant si besoin est, par la rétrogradation.

*Signature (avec mention lu et approuvé) :*



➤ Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À REMETTRE A VOTRE CLUB

➤ Club **9710614**

## RENOUVELLEMENT DE LICENCE

**IMPORTANT** : en cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, discipline, date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre >>>  et indiquer ces modifications dans la rubrique « nouveau licencié » ci-dessous

**RENOUVELLEMENT :**  
*Collez dans cette case votre étiquette de demande de renouvellement de licence*

*N'oubliez pas de vérifier l'adresse e-mail de l'étiquette*

➤ **ATTENTION, IMPORTANT** : adresse e-mail du licencié ou de son représentant légal (merci d'écrire très lisiblement)

\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

➤ **NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB** (ou modifications pour les renouvellements) : M.  Mme  Mlle

▼ NOM \_\_\_\_\_ ▼ Prénom \_\_\_\_\_

▼ Date de naissance : jour/mois/année \_\_\_\_\_ ▼ Téléphone 1 \_\_\_\_\_ ▼ Téléphone 2 \_\_\_\_\_ ▼ Code style (P.17) **KYOK**

▼ N° \_\_\_\_\_ ▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc. \_\_\_\_\_ ▼ Nom de la voie \_\_\_\_\_

▼ Appartement, Etage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ... \_\_\_\_\_

▼ Lieu dit \_\_\_\_\_ ▼ Code postal \_\_\_\_\_ ▼ Commune \_\_\_\_\_

Si vous avez déjà été titulaire d'une licence à la Fédération Française de Karaté et D.A., notez ci-contre son n°: \_\_\_\_\_

### ➤ LE SOUSSIGNE DECLARE

- adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA
  - régler la somme de 33 € (licence : 32,25 € TTC et assurance : 0,75 € TTC)
  - avoir pris connaissance des informations relatives à la notice d'assurance et des garanties complémentaires (p. 10 à p. 14)
- Date et signature de l'adhérent ou de son représentant légal*

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

- refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA. Dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées.
  - en conséquence, ne pas régler la somme de 0,75 € avec la licence, mais régler finalement la somme de 32,25 € TTC
  - avoir pris connaissance des informations relatives à la notice d'assurance et des garanties complémentaires (p. 10 à p. 14)
- Date et signature de l'adhérent ou de son représentant légal*

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_